

Portugal d'accorder l'autodétermination à ses territoires. Nous avons aussi exprimé notre réprobation de l'*apartheid* et avons appliqué les résolutions du Conseil de sécurité qui demandaient qu'un embargo volontaire soit placé sur la fourniture d'armes à la République sud-africaine. Enfin, nous avons appuyé la résiliation du mandat de la République sud-africaine sur le Sud-Ouest africain.

Les Canadiens réagissent de deux façons: d'un côté ils se révoltent contre la discrimination raciale qu'on pratique en Afrique australe et s'accordent à réclamer l'application du principe d'auto-détermination aux Africains. De nombreux citoyens, seuls ou en groupe, et notamment les Églises, ont réagi de cette façon. Mais certains hommes d'affaires, quant à eux, voudraient profiter des exceptionnelles possibilités qu'ouvre au commerce et à l'investissement une économie en croissance comme celle de la République sud-africaine. Il y a aussi ceux qui se rendent compte du peu d'influence des pressions extérieures sur l'évolution de l'Afrique australe. Ces dernières attitudes n'impliquent pas qu'on approuve l'état de choses actuel, mais simplement qu'on tienne compte des réalités. Cette double réaction canadienne correspond à celle des autres peuples occidentaux; de même, la réaction du Gouvernement canadien à cette situation répond-elle à celle des autres gouvernements occidentaux. Le poids que ceux-ci accordent à l'une ou l'autre réaction est variable: par exemple, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont des investissements et un commerce considérables dans cette région. Même les États scandinaves, qui expriment publiquement leur réprobation morale, entretiennent un commerce important avec l'Afrique australe. Force est d'admettre que le Canada ne pourrait exercer qu'une influence marginale sur cette situation.

L'action du Gouvernement canadien cherche ici à concilier deux orientations politiques, divergentes en l'occurrence: a) la justice sociale et b) la croissance économique. Les déclarations et les décisions prises à l'encontre du régime d'usurpation en Rhodésie découlent de la première orientation, tout comme, d'ailleurs, l'embargo sur les fournitures importantes d'armements à la République sud-africaine et au Portugal. L'autre orientation traduit le souci fondamental du Canada de commercer avec tous les pays et dans toutes les régions quel que soit le contexte politique. C'est d'ailleurs la même politique qui permet au Canada de commercer avec la Chine et avec Cuba, aussi bien qu'avec les régimes dictatoriaux de droite et de gauche dont il réprovoie la politique.

Le Gouvernement canadien a le choix entre plusieurs politiques dans cette région. Il peut ainsi s'en tenir à son attitude présente qui a, d'ailleurs, évolué graduellement ces dernières années, en fonction de l'évolution